

Créteil, le 21 août 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Autoroute A4 au niveau de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice Pose d'un revêtement innovant pour réduire le bruit sur le sens Paris > province de l'A4

Dans le cadre d'un partenariat entre l'État et la Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation sur le réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France, la direction des routes Île-de-France (DiRIF) poursuit le déploiement innovant du revêtement pour réduire le bruit sur l'autoroute A4 au niveau de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Le revêtement anti-bruit a été posé sur 3 km du sens province > Paris du 19 au 30 juin 2017.



Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, l'autoroute doit être libérée de toute circulation. Compte tenu du très haut niveau de trafic, la fermeture à la circulation n'est possible que de nuit en semaine.

Aussi, les travaux pour la pose du revêtement anti-bruit dans le sens Paris > province de la même section de l'autoroute A4 se déroulent chaque nuit (21h00 à 05h30), en semaine (du lundi soir au vendredi matin), du 21 août au 1^{er} septembre 2017.

Retrouvez le [dossier de presse sur le site internet de la DiRIF](#).

CONTACT PRESSE :
Robin LEROY – 01 46 76 87 80



Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.